

▪ SITUATION ADMINISTRATIVE

• Position :

Activité Disponibilité Détachement CNED Stage de reconversion Etab. Post-Cure

Congé formation Congé longue maladie Congé longue durée Congé maternité Congé parental

Autre Précisez : _____

• Si fonctionnaire titulaire hors Education Nationale :

Précisez : Ministère, Corps ou Service : _____

Département d'exercice : _____

• Service Education Nationale :

TITULAIRE : Date de titularisation : _____ Echelon au 31/08/2010 : _____

Ancienneté dans l'affectation définitive (y compris 2010/2011) _____

STAGIAIRE : Echelon au 01/09/2010 (Voir reclassement) : _____

▪ SITUATION FAMILIALE AU 1 SEPTEMBRE 2010

Célibataire Marié(e) PACS Veuf(ve) Divorcé(e)

Vie maritale sans enfant Vie maritale avec enfant(s)

Nombre d'enfant(s) à charge de moins de 20 ans au 1/9/2011 et /ou à naître (certificat de grossesse constatée au 1 janvier 2011) : _____

De moins de 18 ans au 1/9/2011 en cas de rapprochement de la résidence de l'enfant.

Coordonnées de votre conjoint(e) :

NOM : _____ Prénom : _____ Nom de naissance : _____

Adresse (si différente de la votre) : _____

Profession : _____ En activité : OUI NON

Dans quel cadre faites-vous votre demande :

Convenance personnelle Rapprochement de conjoint Résidence de l'enfant

Mutation simultanée Mesure de carte scolaire Réintégration

Si vous avez fait une demande de rapprochement de conjoint :

Nombre d'année(s) de séparation au 01/09/2011 : _____

Attention : vous devez vous connecter sur SIAM entre le 28 mars 2011 et le 7 avril 2011 (12h)
Vos dossiers « Priorité Handicap » devront être déposés auprès des services compétents au plus tard le 6 avril 2011 (même si vous avez déposé un dossier à l'inter, il faut en déposer un à l'intra !)
Vous pouvez nous en transmettre une copie sous pli confidentiel adressé aux élus CAPA de l'URSEN de Rennes.

Pour tous, n'oubliez pas de nous faire parvenir votre dossier avec toutes les pièces justificatives !

Des réunions d'information seront prévues dans chaque département, pour info,

- à Rennes le mercredi 30 mars, maison du peuple, rue Saint Louis à 15h00 [06 63 59 35 24](tel:0663593524)
- à Saint Briec le mercredi 30 mars, 15h00, LP Jean Moulin, rue du Vau Gicquel
- à Vannes, le mercredi 30 mars 2011 de 13h30 à 17h00, lycée Jean Guéhenno [06 33 10 45 06](tel:0633104506)
- à Quimper, le mercredi 30 mars au lycée Yves Thépot à 14 h [06 76 33 91 09](tel:0676339109)

▪ SITUATION SYNDICALE

Je suis déjà adhérent(e) Je ne suis pas adhérent(e) Je souhaite adhérer